

## Extrait de l'allocution de Monsieur Jacques HOUSSIN - Vœux 2015 - Verlinghem, le 17 janvier 2015

« *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire* » disait Voltaire.

Cette citation est tout à fait adéquate avec les événements que notre pays a vécus le 7 janvier 2015 et les jours suivants. Comment ne pas évoquer ce soir ce terrible attentat perpétré contre le journal « Charlie Hebdo » et les événements qui ont suivi. L'horreur, la barbarie sont des mots qui ne sont même pas assez forts pour exprimer notre ressenti devant l'atrocité des faits. 17 personnes ont perdu la vie simplement parce qu'elles exprimaient une opinion pour les uns, parce qu'elles assuraient leur travail de sécurité pour les autres (et je pense aux policiers et gendarmes), ou parce que malheureusement elles étaient juste là au mauvais moment, au mauvais endroit.

Notre Pays, la France, a été attaqué dans sa chair. C'est une atteinte directe à l'un de nos principes les plus chers : La LIBERTE, la liberté d'expression.

Mais « à toute chose malheur est bon ». Un énorme élan de solidarité est né dans notre pays, avec d'innombrables soutiens internationaux.

Non, les terroristes n'ont pas réussi à nous faire taire. Au contraire, ils ont raté leur objectif, ils ont réussi à nous unir pour défendre nos valeurs dans un impressionnant sursaut.

L'union nationale n'est pas un vain mot. Les français ont su montrer leur mobilisation pour défendre notre droit à la Liberté, dans le pays des droits de l'Homme, au delà des clivages politiques.

Il faut combattre ces terroristes sans relâche. Nous sommes en guerre, n'ayons pas peur des mots, mais une guerre qui nous demande des moyens particuliers face à des fanatiques, des fous, des barbares qui sont prêts à utiliser n'importe quelles méthodes plus inhumaines les unes que les autres.

Nous devons pouvoir continuer à dire ce que nous avons envie de dire, et vivre comme nous le souhaitons.

Mes pensées vont aussi vers les victimes, leurs familles, leurs proches et aux blessés.

Merci aux nombreux Verlinghemmois qui se sont mobilisés, notamment le 8 janvier à 12h pour l'hommage national devant la mairie.

Nous sommes tous Charlie ! Nous sommes tous la République.

L'année 2014 a été une année importante pour notre commune.

Tout d'abord, elle a été l'occasion de renouveler votre conseil municipal. A l'issue d'une campagne électorale active, une majorité de Verlinghemmois a renouvelé sa confiance à la liste que je conduisais. Je tiens à vous remercier. A cette occasion, une équipe renouvelée est dorénavant à votre service au service de toute la population, car il n'y a pas des élus qui représenteraient une certaine partie de la population et d'autres une autre. [...]

.../...



Deux dossiers importants ont été menés à bien durant l'année 2014. D'une part, la vente du terrain de la rue de la Fontaine à la société Maisonneuve. D'autre part, l'acquisition de terrains autour de la Chanterelle à Messieurs Le Blan et Job et la salle du Tournebride à Monsieur Job.

Après la fin des travaux d'assainissement interminables de la rue de Messines, le Conseil Général a pu commencer le réaménagement de cette rue entre le rond point du calvaire et l'entrée de la rocade à Saint-André. Ces travaux avancent bien et devraient se terminer pour le printemps. Enfin me direz-vous ! Merci aux riverains pour leur patience.

Les nouveaux habitants de la commune ont poursuivi leur installation dans le nouveau lotissement de la Roseraie. Ainsi ont été livrées à leurs nouveaux propriétaires les maisons en PSLA (prêt sociaux en location accession) et nous avons pu accueillir également les locataires dans les logements conventionnés de Notre Logis.

La mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires à l'école Gutenberg, comme vous pouvez le constater, aura une incidence importante sur le budget de la commune !

La poursuite de la modernisation de l'éclairage public notamment dans le lotissement des peintres au Chemin Vert.

L'acquisition d'un TBI (Tableau blanc interactif) pour chacune des deux écoles. A ce jour, l'école Gutenberg est équipée de 3 TBI. [...]

Voilà sans être exhaustif ce que je pouvais dire rapidement sur l'année 2014. [...]

### **Les projets :**

Qu'allons-nous faire des acquisitions faites à Messieurs Le Blan et Job.

Nous aurons la jouissance de la salle du Tournebride en octobre prochain. Monsieur Job restant locataire jusqu'à cette date.

Cette salle pourra immédiatement être utilisée pour des manifestations municipales et associatives en remplacement du restaurant scolaire. Nous souhaitons également que cette salle puisse être louée par les Verlinghemmois. Je confie à Joël Clément et sa commission la charge d'étudier un projet de convention pour cette mise à disposition qui sera faite « moyennant finances » aux particuliers.

Pour la pâture face à l'église, nous allons commencer une réflexion pour son aménagement. L'objectif est d'y garder un espace non construit pour maintenir la perspective devant l'église, mais que la population pourrait s'approprier.

Quant au reste des terrains, nous les garderons en réserve foncière dans l'immédiat.

De nombreuses familles souhaitent rejoindre Verlinghem. Les jeunes ménages souhaitent pouvoir s'installer sur la commune, nos aînés aussi aimeraient rester à Verlinghem et trouver un logement mieux adapté, souvent plus petit que la maison dans laquelle ils sont. Il est donc nécessaire de créer de l'habitat sur notre territoire, sans pour autant défigurer Verlinghem, tout en lui gardant son caractère rural. Notre population diminue et vieillit, ce qui aura des conséquences sur les effectifs scolaires, sur la vie associative, mais aussi sur les finances et donc sur les services si nous ne construisons pas.

Le projet d'aménagement de la rue de la Fontaine par Maisonneuve suit son cours. Il a été présenté lors d'une réunion publique à la population en octobre dernier. Monsieur Hembise devrait déposer son dossier de permis de construire dans les semaines à venir.

J'ai signé la semaine dernière le permis de construire « Notre Logis » pour la réalisation d'un petit immeuble au 3 rue de la Fontaine : création de 6 logements + la réhabilitation de 2 dans la maison existante.

.../...

Un des logements sera un logement d'urgence, géré par le CEFR : Le Comité d'Entraide des Français Rapatriés, en liaison avec Notre Logis et nous permettra de nous mettre en conformité avec la loi.

Dans le quartier de la Roseraie, rue de Lambersart, avec Monsieur Dufour, de la société Les Jardins de la Pléiade, nous étudions la possibilité de réaliser la 2<sup>ème</sup> phase, à condition que nous ne puissions y faire que des lots libres : une petite quinzaine.

Olivier DERVYN a évoqué dans son intervention la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Je souhaite qu'il puisse rapidement être mis en place. En tous cas, que les élections puissent être organisées dès la rentrée scolaire de 2015. Je remercie Monsieur le Maire de Comines, mon ami Alain Détournay, qui a accueilli une délégation de la commune pour expliquer son fonctionnement.

L'année 2015 devra être l'occasion de réaliser les études pour la modernisation de la mairie : accessibilité, isolation du bâtiment, réorganisation interne. C'est un projet important qui nous prendra pas mal de temps de préparation. Il nous faut être très actif cette année pour pouvoir démarrer ces travaux en 2016. Nous devons trouver des financements. Peut être pourrai-je profiter de la présence de Marc Philippe DAUBRESSE notre Député, pour lui demander son soutien au titre de la réserve parlementaire ?

A la demande de la paroisse qui nous a remis un pré-dossier complet et je les en remercie, nous pourrions engager les travaux de remise en état de la sacristie de l'église. Une enveloppe de 40 000€ devrait être nécessaire pour ce projet.

Le bâtiment du tennis commence à souffrir de son vieillissement, je souhaite que nous puissions engager une réflexion sur son devenir et sur ce que nous souhaiterions faire avant d'engager les travaux de remise en état.

La sécurité reste un sujet extrêmement préoccupant. La première phase d'installation de caméra de vidéo surveillance donne de bons résultats mais malheureusement insuffisants. Même si la délinquance générale a diminué sur notre territoire depuis l'année dernière, le nombre de cambriolages a augmenté de façon inquiétante. Notre commune est petite par son nombre d'habitants mais son territoire est grand, plus de 1000 hectares. 15 caméras sont aujourd'hui installées sur 5 points de surveillance. Il est nécessaire d'envisager une deuxième phase pour mieux quadriller le territoire, en collaboration avec la gendarmerie pour choisir les points les plus sensibles. L'objectif : ne plus pouvoir circuler sur la commune sans passer à un moment ou un autre dans le champ d'une caméra.

Par ailleurs, le dispositif de « participation citoyenne » sera mis en place. Plus de 35 personnes ont déjà montré leur intérêt pour y participer. Merci à Jean-Claude Derousseaux pour son engagement. Je compte sur le Major Jumaucourt pour que nous puissions signer maintenant très rapidement la convention avec l'état, la gendarmerie et le procureur. Nous n'attendons plus que cela pour démarrer ce dispositif. Car même si la sécurité est du domaine régalien de l'état, force est de constater aujourd'hui que si tous nous ne nous y mettons pas, nous n'y arriverons pas.

J'en profite pour remercier la gendarmerie de Quesnoy sur Deûle, pour le travail efficace qu'elle réalise. Je regrette que parfois, les décisions de justice n'aillent pas toujours dans le sens de ce que nous voudrions pour réduire la délinquance. Mais j'ai été particulièrement marqué et sensible lors de la grande marche républicaine dimanche dernier de voir ces forces de l'ordre applaudies. Nous pouvons à notre tour le faire, ils le méritent. Ils prennent parfois et malheureusement trop souvent des risques pour leur vie, pour nous assurer la liberté et la sécurité. Bravo !

.../...

Lille Métropole a engagé la réflexion sur le futur SCOT (schéma de cohérence territoriale) et la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Comment voyons-nous Verlinghem dans les 10 ans, 20 ans et plus. L'agriculture est l'activité principale de notre commune. Je souhaite qu'avec Christiane MEURILLON, adjointe à l'agriculture, Annick GOUSSEN, adjointe au développement durable et Eric FORESTIER, adjoint à l'urbanisme, nous rencontrions les représentants du Syndicat Agricole de Verlinghem pour en discuter. Nous devons soutenir notre agriculture. Et je suis heureux que chaque année, nous puissions faire plusieurs manifestations avec eux pour valoriser leur travail : repas village, braderie, barbecue après la balade à vélo dans une ferme...

Toujours concernant le PLU, j'ai été saisi d'une demande de Monsieur Le Blan, qui souhaiterait profiter de l'article 130-2 du Code de l'Urbanisme pour céder gratuitement à la commune ses bois (30 hectares), en échange de surface constructible. J'ai demandé à Monsieur Daubresse, qui a cette délégation à Lille Métropole, que les services communautaires puissent étudier cette disposition du Code de l'Urbanisme.

Comme nous nous y étions engagés durant la campagne électorale, nous souhaitons moderniser notre communication. En avril prochain, nous mettrons en ligne un nouveau site internet plus moderne et plus actuel. Notre site a plus de 8 ans. Nous aurons l'occasion de vous proposer en même temps une nouvelle formule du bulletin municipal.

Sur la base de loisirs, que nous gérons avec Pérenchies et dont j'espère que Lompret nous rejoindra très vite, les travaux de construction du parking de la ferme ont débuté. Prochainement, nous allons acquérir la maison GOEMANE qui fait l'angle de la rue de Pérenchies et du chemin du Bois Parquet, face au restaurant « Chai Latour ». [...]

Certes, nous devons, encore plus qu'avant, travailler ensemble.

La mutualisation des moyens et l'intercommunalité de proximité en sont les solutions.

Au 1<sup>er</sup> janvier, suite à l'adoption de la loi MAPAM, loi de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles », LMCU est devenu MEL. Un nouveau sigle me direz-vous. Et bien oui, Lille Métropole Communauté Urbaine « LMCU » est devenu Métropole Européenne de Lille : « MEL ». Il faudra s'habituer à ce nouveau sigle de « MEL »

Ceci est un formidable atout pour notre territoire qui acquiert de nouvelles compétences : le tourisme, l'amplification des compétences économiques, les routes départementales au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence GEMAPI : (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) - USAN...

Eventuellement, d'autres compétences du département qui seront discutées dans la loi NOTRe « Nouvelle organisation territoriale de la République » et en discussion au parlement ces prochaines semaines. Face à ce renforcement du pouvoir de notre métropole, je me réjouis de la nouvelle gouvernance depuis les dernières élections. Aujourd'hui, dans l'exécutif on n'a pas peur de dire clairement les priorités : L'Économie (recettes de la collectivité et l'emploi) et le Transport et accessibilité. (Thrombose de notre métropole).

On entend aussi un nouveau discours : on nous parle de la culture de la recette, ce n'est plus un « gros mot », on nous parle de non augmentation de la fiscalité... mais quelle évolution !

Alors à côté de cette grande intercommunalité, il nous faut une intercommunalité de proximité. C'est le SIVOM Alliance Nord Ouest, dont notre commune est adhérente.

Olivier DERVYN dans son intervention a parlé de l'instruction du droit des sols pour les communes de moins de 10 000 habitants qui ne sera plus assurée par l'état. Encore un désengagement, c'était gratuit pour les communes, dorénavant ce service aura un coût.

Je propose que le SIVOM puisse créer un service à la carte pour les communes intéressées. Il y a même des communes qui pourraient venir nous rejoindre uniquement sur cette compétence. Je suis farouchement opposé à ce que la MEL assure ce service. On ne peut pas être juge et partie.

Par ailleurs, dans le cadre du réseau des piscines, la MEL parle d'une implantation d'une piscine sur la couronne Nord pour répondre aux besoins des scolaires de ce secteur et de la vallée de la Lys. Avec l'abandon de la réalisation du Bassin en Eaux Vives de Quesnoy - Verlinghem, cet emplacement est suggéré. La base de loisirs pourrait également être un lieu d'accueil. Le SIVOM Alliance Nord Ouest ne pourrait-il pas avec la MEL, être porteur d'un tel projet ?

Dans cette chasse aux économies, dans cette chasse à la dépense, toute forme de mutualisation doit être étudiée. Directement entre les communes (exemple des TAP avec Lambersart), par l'intermédiaire des

intercommunalités existantes, par la MEL dont Hélène MOENECLAËY a la délégation sur cette compétence, pour qu'au meilleur niveau nous puissions mettre nos forces en commun.

Mais je reste extrêmement attaché au niveau de proximité qu'est la « COMMUNE ». Nous devons être très vigilants à l'avenir et je compte sur nos parlementaires. Car on voit bien l'objectif des réformes en cours : renforcer les pouvoirs des agglomérations contre les communes. [...]

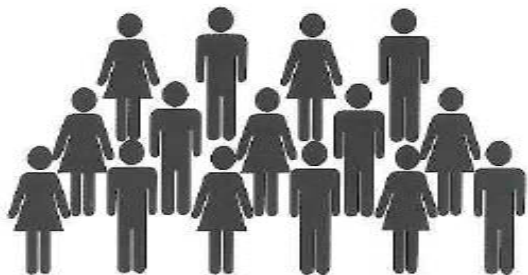
Jean ROSTAND disait : « Attendre d'en savoir assez pour agir en toute lumière, c'est se condamner à l'inaction », nous sommes en action et nous agissons. Bonne année 2015 !

## **Elections départementales des 22 et 29 mars 2015 (ex-élections cantonales)**

### ➤ **Un nouveau canton, un nouveau mode de scrutin**

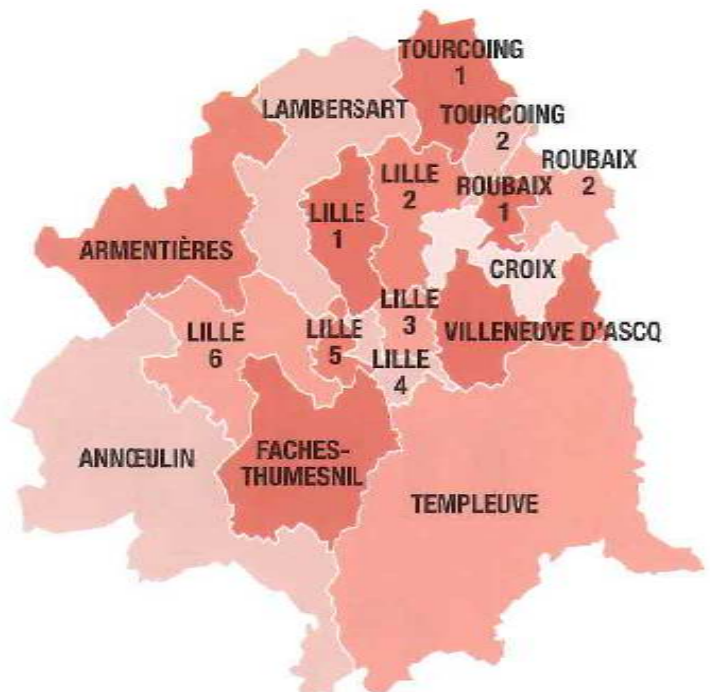
#### ● **Un Nord redessiné**

Toujours **6 arrondissements** désormais divisés en **41 cantons**.



#### ● **Une nouvelle appellation pour l'assemblée**

Le Conseil général prend le nom de **Conseil départemental**.  
Les Nordistes vont élire des **Conseillers départementaux**.





## ● 2 Conseillers départementaux par canton

Élection d'un binôme, composé d'un **homme** et d'une **femme**, au scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Le Conseil départemental sera donc composé de **82 Conseillers départementaux** (41 femmes et 41 hommes).



Les Conseillers départementaux **sont élus pour 6 ans et renouvelés en intégralité.**

Retrouvez toutes les informations sur  
[lenord.fr/moncanton](http://lenord.fr/moncanton)

Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme de candidats doit réunir (article L193 du code électoral) :

- la majorité absolue des suffrages exprimés,
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs binômes de candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au binôme qui comporte le candidat le plus âgé.

Nul binôme ne peut être candidat au second tour s'il ne s'est présenté au premier tour et s'il n'a obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits.

Dans le cas où un seul binôme de candidats remplit ces conditions, le binôme ayant obtenu après celui-ci le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second.

Dans le cas où aucun binôme de candidats ne remplit ces conditions, les deux binômes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent se maintenir au second.

### ➤ Nouveau découpage cantonal

Verlinghem fera donc partie du Canton de Lambersart comprenant les communes de : Lambersart, Lompret, Verlinghem, Quesnoy-sur-Deûle, Comines, Wervicq Sud, Bousbecque et Linselles. Le Canton de Quesnoy-sur-Deûle n'existe plus.

### ➤ Vote par procuration

Vous pouvez remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (police-gendarmerie-tribunal d'instance). Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant : [Formulaire Cerfa n°14952\\*01](#) [Explications préalables adressées au mandant](#)



## Devoir de mémoire par les élèves du CM2 des écoles Gutenberg et Sainte-Marie



Après avoir répondu à une petite série de questions se rapportant à la guerre 1914/1918, les enfants des classes de CM2 étaient invités, au travers d'un texte d'une vingtaine de lignes, à se mettre à la place d'un soldat de la guerre 14/18 en racontant ce qu'il a vécu.



Romane GHAZI - Amandine DELAIRE - Pierrick CHARLES-TENEGAL (Ecole Gutenberg) - Elliott BEUN - Jeanne FRANCOIS - Cassandre GODIN (Ecole Sainte-Marie), lauréats du concours, ont lu leur texte à l'occasion du 11 novembre. Ils ont partagé leur émotion avec l'assistance très nombreuse en Mairie. Des livres leur ont été remis par la Municipalité et l'UNC AFN.

"Je m'appelle Marianne. J'ai été engagée comme infirmière sur le champ de bataille. Notre infirmerie est installée dans une tente à l'arrière des tranchées. C'est un travail difficile car je risque ma vie tous les jours. J'entends des bombes et des grenades exploser près de la tente toute la journée et j'ai vraiment très peur. Les soldats blessés ou malades arrivent par dizaine toute la journée. Les blessures sont souvent très graves et les soldats souffrent beaucoup. Cela me rend très triste car je sais qu'ils ne vont pas tous survivre car je n'ai pas toujours les bons médicaments pour les soulager. Mon copain Jean, que j'ai connu à l'école, est venu me voir hier. Il m'a racontée qu'il avait faillit se faire tuer par des mitrailleuses et le jour d'avant par des lance-flammes. Heureusement, ses blessures sont légères. J'espère vraiment que cette guerre va vite finir..." - *Romane GHAZI*

"Je suis un soldat. J'ai 33 ans. Je vais combattre la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Je suis marié avec Marie et j'ai 2 enfants, de beaux garçons de 1 et 3 ans. Chaque jour il y a de moins en moins de soldats parce qu'ils meurent les uns après les autres. Ce n'est pas nous qui avons souhaité cette guerre ; nous, nous voulions la paix. Mais je suis un soldat et je dois obéir aux ordres. Le froid m'a envahit, j'ai très faim et soif. J'espère rester en vie à la fin de la guerre. Ma femme me manque beaucoup et mes enfants aussi. J'ai tué plein de soldats et franchement c'est triste de devoir tuer des innocents qui, comme moi, ont une famille, des rêves, des enfants. La plupart des soldats sont courageux. J'ai vu des soldats qui meurent de leurs maladies et d'autres qui meurent de leurs blessures. Mon ami d'enfance est parti à la guerre avec moi. Il a eu moins de chance que moi car il est mort d'une balle en plein cœur dans le champ de bataille. Je suis effondré, sa femme le sera aussi. Cette guerre apporte beaucoup de malheur pour les soldats et leur famille." - *Amandine DELAIRE*

"Je m'appelle Pierre. Je suis parti défendre mon pays mais cela fait déjà 6 mois que je vis dans une tranchée. C'est l'hiver, la tranchée est remplie de boue. Mes compagnons et moi sommes malades mais il faut tenir ! Cela fait des semaines que l'on ne s'est pas lavé, on a des poux plein nos têtes et des rats courent entre nos jambes. Il faut que je fasse des pièges pour les attraper et les manger. On a creusé un trou dans la tranchée pour pouvoir dormir un peu à l'abri. Le bruit des tirs ennemis m'empêche de dormir. Hier, nous avons été bombardés. J'ai perdu plein d'amis. Quelqu'un a fait sonner la cloche pour nous prévenir mais on n'a pas tous eu le temps de se protéger du gaz. D'autres sont morts enterrés par la tranchée qui s'est effondrée. Les blessés sont transportés à l'arrière. Leurs blessures sont graves : bras et jambes arrachés, visages déformés, etc... Je suis soulagé, ce n'était pas mon tour aujourd'hui mais je ne sais pas ce qui se passera demain. J'ai peur !" - *Pierrick CHARLES-TENEGAL*

"Août 1914, la guerre est déclarée quelques jours plus tard. Nous sommes faits soldats et envoyés sur des champs de bataille. Nous devons creuser des tranchées puis nous abriter dedans. La vie dans les tranchées est infernale. Nous partageons notre repas avec des rats, les pieds dans la boue. Hier encore nous avons eu une belle bataille où j'ai failli y laisser mes os, juste une balle qui m'a effleuré. Aujourd'hui, j'ai reçu ma permission, je peux rentrer chez moi. Quand je suis arrivé, tout le village avait été détruit. Quand j'ai vu mon fils, je trouvais qu'il souffrait atrocement. Ensuite nous sommes passés à table avec ma femme, c'était du pain moisi. Puis nous avons reçu un courrier, c'était mon frère, qui est aussi parti à la guerre : il est mort. Mais qu'est ce que je peux souffrir dans cette guerre et demain je dois repartir. Quand je suis arrivé sur le champ de bataille, il y avait des morts partout, c'était horrible. Je me suis fait de très bons amis surtout un : Yoan. Un jour, une nouvelle bataille a été lancée. Avec Yoan nous sommes partis au même endroit mais 3 allemands ont surgi sur nous. Nous les avons eus mais Yoan est blessé, je l'emmène vite à l'hôpital. Quelques jours plus tard, il est sorti de l'hôpital et il me remercia. 11 novembre 1918, l'armistice a été signé. De retour au village je retrouve des gens que je connaissais mais je ne les reconnais plus très bien. C'est parce que leur visage n'est pas rasé, il y en a qui ont perdu une jambe ou un bras ou même plusieurs. Je suis heureux que cette guerre se termine enfin." - *Eliott BEUN*

"Chers parents, chère sœur, je suis basé à quelques kilomètres de la ville de Verdun. Je ne peux pas vous dire précisément où. Le jour va bientôt tomber et je me dépêche de vous écrire ces quelques mots. Je me repose à l'arrière du front dans le trou d'une tranchée. Je baigne dans la boue, j'ai froid et j'ai peur. Les rats envahissent les tranchées. En première ligne, les combats sont violents. Les soldats tombent continuellement autour de nous et le bruit est terrible. Le paysage est d'une grande tristesse. Beaucoup de mes camarades meurent et d'autres sont blessés. Les brancardiers travaillent sans cesse pour évacuer les cadavres ou les blessés. Maman, je regrette tes bons petits plats chauds. Ici, l'eau à boire est sale et souvent mon repas est composé de pain moisi. Je ne me suis pas lavé depuis plusieurs semaines et mes habits sentent mauvais. A quand un vrai bain ! Le temps me paraît long depuis que je suis parti de la maison. Vous me manquez tous. Si vous avez des nouvelles du cousin Germain, donnez-les moi. J'attends également de vous nouvelles avec impatience. Je vous embrasse très fort et pense à vous. Votre fils et frère adoré, Jean." - *Jeanne FRANCOIS*



"Ce matin d'été j'avais décidé d'aller au village. Sur la vitre de la Mairie il y avait un avis de réquisition : ordre de mobilisation générale : je devais partir faire la guerre. On m'a donné 30 kilos de matériel à porter. C'est lourd et j'ai mal au dos. Je me retrouve avec des camarades dans une tranchée, la première, prêt pour aller au front. Nous n'avons pas envie d'aller sur le champ de bataille car la mort nous y attend mais nous voulons rester français et défendre notre pays et nos terres. Ici dans notre tranchée, nous sommes serrés les uns sur les autres. Nous avons très froid en hiver car nous dormons par terre sous des températures très froides et très chaudes en été. Nous n'avons pas d'eau pour nous laver, c'est pour cela qu'on nous appelle les poilus. Je n'aime pas cet endroit rempli de rats, de boue et j'ai la boule au ventre : c'est ça la guerre." - *Cassandra GODIN*

## **Portes ouvertes aux Temps d'Activités Péri-scolaires**

---



Le jeudi 18 décembre 2014, les enfants et l'équipe d'animation des TAP ont invité les parents à assister à une démonstration de danses et à la remise des diplômes sportifs dans la salle des sports. Puis parents, enfants, animateurs, enseignants et élus présents se sont retrouvés au restaurant scolaire où étaient exposés les objets réalisés par les enfants dans le cadre des activités manuelles. Un goûter a clôturé cette sympathique rencontre au cours de laquelle les parents ont pu constater de visu le dynamisme de l'équipe d'animation et la bonne ambiance régnante entre les enfants et leurs animateurs.

# Carnaval des enfants de Verlinghem

avec la participation des Associations de Parents  
d'Elèves des écoles Gutenberg et Sainte-Marie

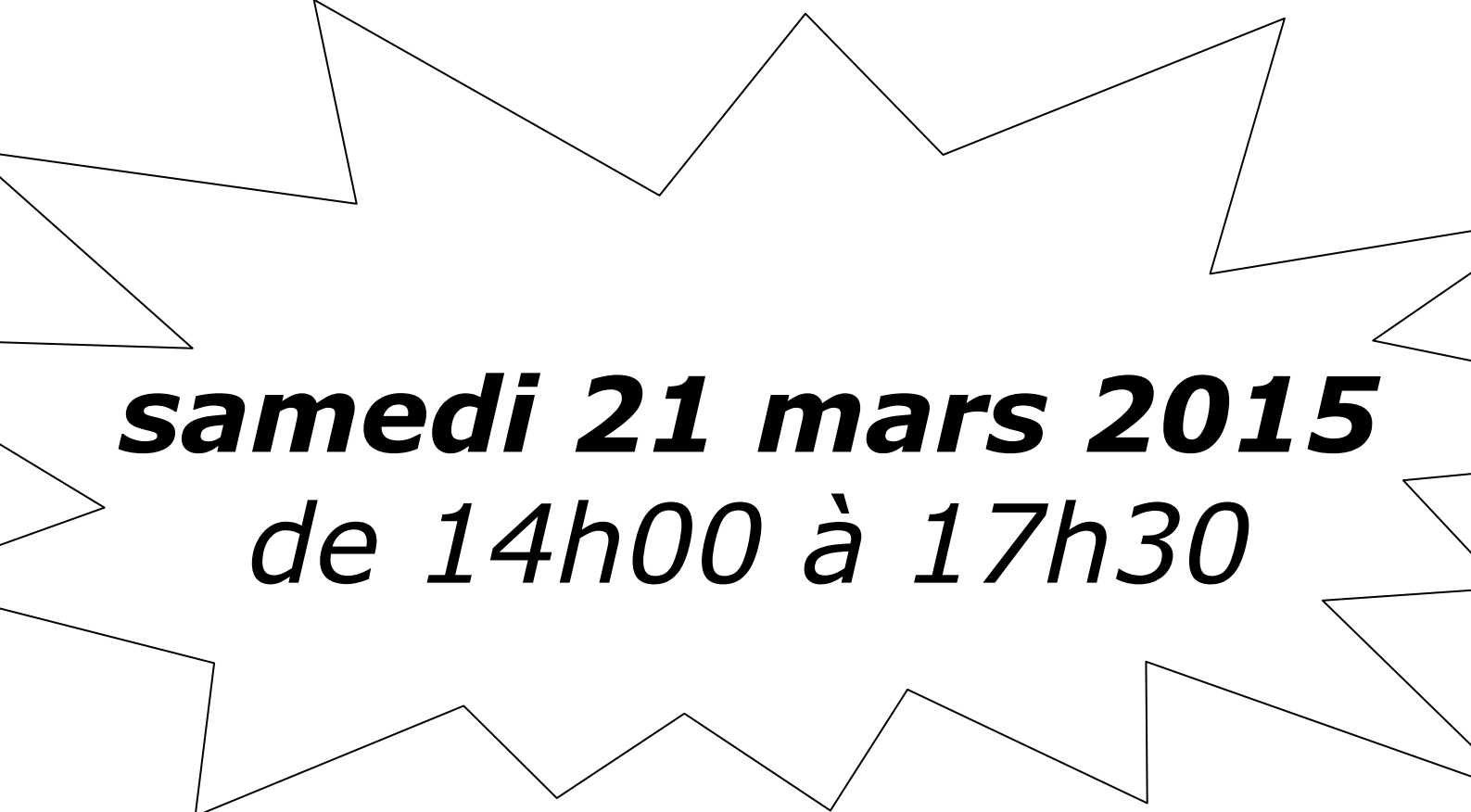


***samedi 14 mars 2015***

***départ 10h00 (devant la Mairie)***

Nous vous y attendons nombreux !!

Le grand nettoyage de printemps de nos chemins et fossés est prévu le



***samedi 21 mars 2015  
de 14h00 à 17h30***

Rendez-vous devant la Mairie à 14H00.

Grand merci à ceux qui participeront à cette action pour protéger notre environnement.

Rappel : Les mineurs participants sont sous la responsabilité de leurs parents.



## **Concours des villes et villages fleuris**

---

Notre village participe depuis 2010 au concours des villes et villages fleuris. Nos espoirs d'obtenir une première fleur commencent à se profiler. En effet nous avons obtenu pour la première fois en 2014 la mention BIEN.

Pour cela nous tenons à remercier l'équipe municipale qui entretient si bien nos espaces verts et tous les habitants qui contribuent au fleurissement du village. Merci à tous pour votre collaboration.

## **L'AFV, Association des Familles de Verlinghem, est relancée cette année**

---

Au programme 2015 : **Des services de qualité au profit des familles adhérentes :**

2 Bourses aux vêtements en avril et en octobre, 1 Bourse aux jouets en novembre.

L'AFV mettra aussi une liste des baby-sitters à disposition des familles adhérentes.

Enfin, la Fête des Familles sera organisée par l'AFV au Tournebride le mercredi 13 mai 2015 à 19H30, la veille de l'Ascension, soirée pique-nique, tombola gratuite, spectacle reprenant ainsi une tradition que les familles adhérentes avaient appréciée depuis les années 90.

**Des représentants de l'AFV vont actuellement vers les familles de Verlinghem pour leur présenter l'association et leur proposer d'y adhérer : merci de leur réserver un bon accueil.**

Pour tout renseignement s'adresser à Bernard Declerck, président au 06 64 39 41 25

## **Judo Club de Verlinghem**

---

Le Judo Club de Verlinghem s'adapte à la réforme des rythmes scolaires et propose des cours pour les enfants nés entre 2008 et 2010 le mercredi entre 17h30 et 19h30 et le samedi matin entre 10h00 et 12h00.

## **Verlin vers l'Autre**

---

Découverte et observation des amphibiens **mercredi 11 mars de 14h à 17h** aux mares de l'orée du bois à Verlinghem (angle rue de Messines/ rue de la Fontaine) Animations gratuites, sous abi, pour les enfants et les adultes proposées par Verlin Vers l'Autre [www.verlinverslautre.fr](http://www.verlinverslautre.fr)

## **Conseil Municipal du 18 décembre 2014**

---



Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014.

### **Le Conseil Municipal a décidé :**

- à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents et conventions nécessaires à la mise en œuvre d'une coopération avec la Commune de Lambersart pour l'encadrement des Temps d'Activités Périscolaires

- à l'unanimité, de fixer les tarifs des concessions de terrain, de columbarium et dépôt d'urne cinéraire au cimetière communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

<b>TERRAINS</b>		
<b>Concessions</b>	<b>1 &amp; 2 places</b>	<b>3 places</b>
15 ans	115,00 €	173,00 €
30 ans	219,00 €	329,00 €
50 ans	554,00 €	831,00 €
Perpétuelle	3 660,00 €	5 490,00 €
Droit de superposition (moitié d'une concession 1 & 2 places)	57,50 €	57,50 €

<b>COLUMBARIUM</b>			
<b>Concessions</b>	<b>1<sup>er</sup> dépôt</b>	<b>2<sup>nd</sup> dépôt</b>	<b>3<sup>ème</sup> dépôt</b>
30 ans	369,00 €	185,00 €	92,00 €
50 ans	664,00 €	332,00 €	166,00 €

<b>DEPOT URNE DANS LES CAVEAUX OU SUR LES MONUMENTS</b>	
Le dépôt	74,00 €

- à l'unanimité, de fixer les tarifs de la location de la salle Jean BUCHET au restaurant municipal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

Vin d'honneur	364,00 €
Caution	216,00 €
Chauffage	85,00 €
Forfait nettoyage	84,00 €

- à l'unanimité, de fixer les tarifs de location de la salle du Centre Communal d'Animation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

Journée ou soirée	154,00 €
Réception de courte durée (après funérailles ou évènements familiaux)	61,00 €
Caution (quelle que soit le type et la durée de location)	133,00 €
Redevance forfaitaire pour remise en état des lieux et des équipements (matériel et mobilier)	59,00 €

- à l'unanimité, de fixer les tarifs d'inscriptions aux centres de loisirs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

<b>Quotient familial</b>	<b>Semaine de 5 jours sans repas</b>	<b>Semaine de 4 jours sans repas</b>
0 à 600 avec ou sans chèque loisirs	18,86 €	15,07 €
601 à 780	26,15 €	20,91 €
781 à 960	33,42 €	26,76 €
961 à 1 140	41,83 €	33,42 €
1 141 à 1 220	50,23 €	40,18 €
Supérieur à 1 220	60,69 €	48,49 €
Extérieurs à Verlinghem	94,11 €	75,24 €

<b>Quotient familial</b>	<b>Semaine de 5 jours avec repas</b>	<b>Semaine de 4 jours avec repas</b>
0 à 600 avec ou sans chèque loisirs	37,58 €	30,03 €
601 à 780	44,85 €	35,88 €
781 à 960	51,51 €	41,73 €
961 à 1 140	60,53 €	48,39 €
1 141 à 1 220	68,94 €	55,16 €
Supérieur à 1 220	79,39 €	63,46 €
Extérieurs à Verlinghem	112,82 €	90,21 €
Garderie par unité, avec inscription préalable chaque semaine		1,33 €
1 matin ou 1 soir = 1 unité		1 matin + 1 soir = 2 unités

- par 15 voix "pour" et 4 abstentions, d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses totales de l'exercice précédent

- à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle à l'Association des Familles de Verlinghem d'un montant de 1 000 €

- à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre la Commune de Verlinghem, la Commune de Lompret et l'Association Développement Musique pour une durée de cinq années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

- à l'unanimité, de créer deux postes d'Adjoint Technique de 2<sup>nd</sup>e Classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et de charger Monsieur le Maire de procéder aux recrutements

- à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à recruter deux agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en matière d'accueil et d'encadrement périscolaire, notamment pour la pause méridienne des élèves ; de fixer la durée hebdomadaire de chacun de ces deux postes à 6 heures hebdomadaires et de fixer la rémunération de chacun de ces deux postes par référence à l'indice brut 330 (1<sup>er</sup> échelon du grade de recrutement)

- à l'unanimité, d'entériner le principe de modification de limites territoriales entre Verlinghem et Lambersart et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant délégué à entamer toutes les formalités nécessaires étant entendu qu'un avis définitif du Conseil Municipal sera demandé ultérieurement

- à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le plan d'actions de l'arrondissement de Lille en rappelant les demandes :

1 - Inscription de l'action « Réfection et aménagement de la RD654 à Verlinghem, Lompret, Pérenchies et Wambrechies - LLF513-515 » en priorité « +++ ». Ces travaux représentent une priorité absolue pour la sécurité de tous les usagers quel que soit leur mode de déplacement, notamment en traversée du centre de Verlinghem entre le rond point du Calvaire (croisement de la RD57 et de la RD654) et la rue des Marronniers ;

2 - Inscription de l'action « Aménagement de places de stationnement d'une voie cyclable RD Verlinghem/Pérenchies - LLF513-515 Lompret » en priorité « +++ » qui est liée à l'opération suscitée ;

3 - Inscription de l'action « Mise aux normes d'accessibilité de la mairie et réhabilitation » en appui technique et en soutien à l'investissement.



- à l'unanimité, d'adopter les termes de la convention par laquelle le SIVOM Alliance Nord-ouest met à disposition ses infrastructures de génie civil, à titre gratuit, pour une durée de 20 ans renouvelable tacitement et selon les règles d'utilisation qui y sont prévues et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention
- à l'unanimité, d'adopter la modification des statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest
- à l'unanimité, de ne formuler aucune observation :
  - sur le rapport annuel d'activités du SIVOM Alliance Nord Ouest pour l'exercice 2013
  - sur le rapport annuel d'activités du SIVOM Pérenchies-Verlinghem pour l'exercice 2013
  - sur le rapport annuel d'activités et Compte Administratif du Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole pour l'exercice 2013
  - sur le rapport d'activités de Lille Métropole Communauté Urbaine pour l'exercice 2013
  - sur le rapport d'activités de Lille Métropole Communauté Urbaine sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2013

### **Acquisition de la nationalité française par mariage**

---

**Depuis le 21 janvier 2015**, les ressortissants étrangers domiciliés dans l'arrondissement de Lille désirant souscrire une déclaration de nationalité française par la voie du mariage devront **télécharger sur le site internet** de la Préfecture du Nord ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) : démarches administratives > naturalisations) la **fiche de demande d'acquisition** après avoir pris connaissance des conditions à remplir et des documents à produire.

Un nouveau module d'aide à la constitution des dossiers sera également mis en ligne pour accompagner les usagers dans leurs démarches.

Dans le but d'améliorer l'accueil des usagers et éviter les déplacements inutiles en préfecture, la **réception physique** des postulants organisée le vendredi matin entre 8h30 et 11h30 est **remplacée à depuis le 21 janvi 2015 par une procédure de transmission des dossiers par voie postale.**

**Si le dossier est complet**, le demandeur et son conjoint français seront convoqués à la préfecture pour la signature de l'attestation de communauté de vie. Le postulant sera par ailleurs reçu individuellement le même jour dans le cadre d'un entretien d'assimilation.

**Si le dossier est incomplet**, il sera retourné au postulant.

Afin de répondre aux difficultés éventuellement rencontrées, une **permanence téléphonique** est mise en place les **mardi et jeudi de 9h00 à 11h30** aux numéros suivants : 03.20.30.54.48 et 03.20.30.54.36

### **PASSEPORT... A SAVOIR...**

Vous souhaitez avoir un passeport ou renouveler celui-ci, vous devez effectuer vos démarches auprès de la Mairie de Quesnoy-sur-Deûle. Les demandes de passeport sont traitées uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez contacter le 03.20.63.11.88





## Liste des services accessibles aux usagers

---

Dans le cadre de la volonté gouvernementale de simplifier les démarches administratives, un certain nombre de services ont vu le jour.

Désormais les usagers peuvent obtenir par internet ou par téléphone tout renseignement et document pour établir une demande de carte d'identité et de passeport.

### Sites gouvernementaux :

Service-public : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19810.xhtml>

Ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Papiers-Citoyennete>

Ministère de l'intérieur/ANTS : [https://passeport.ants.gouv.fr/?id\\_virt=2200](https://passeport.ants.gouv.fr/?id_virt=2200)

Préfecture du Nord : <http://www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives>

### Téléservices :

Suivi de l'envoi des cartes nationales d'identité en ligne :

<http://www.suivi-cni.interieur.gouv.fr/accueil.asp>

Déclaration de perte de papiers :

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/showFormulaireSignaletiqueConsulter.do?numCerfa=14011>

Suivi du passeport en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-passeport>

Demande d'acte d'état civil : <https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html>

Demande d'acte d'état civil pour les personnes nées à l'étranger :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

### Formulaires en ligne :

Demande de passeport pour une personne majeure :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1220.xhtml>

Demande de passeport pour un mineur :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1223.xhtml>

### Téléphone "3939 Allô service public ?"

3939 répond du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

+33 (0) 1 73 60 39 39 : depuis l'étranger ou hors métropole, uniquement depuis un poste fixe, au coût d'une communication + coût de l'appel international variable selon les pays et les opérateurs

### CAF - L'Aide à domicile...

---

L'Aide à domicile...un service pour les familles qui sont confrontées à un événement familial ayant des répercussions sur les enfants. La CAF du Nord accompagne 13 associations qui emploient des personnels qualifiés de l'aide à domicile sur l'ensemble du département. Ces associations ont pour mission d'aider les familles à surmonter un événement familial temporaire et récent.



### ➤ Conditions

Etre allocataire, avoir au moins un enfant à charge ou faire face à une première grossesse, naissance ou adoption. Selon les motifs d'intervention, d'autres conditions peuvent être nécessaires. Les associations agréées sont à l'écoute des familles pour les renseigner.

### ➤ **Motifs d'intervention**

- Grossesse, grossesse pathologique
- Naissance ou adoption
- Famille nombreuse
- Décès d'un enfant ou d'un parent
- Soins ou traitements médicaux à l'hôpital ou à domicile, de courte ou de longue durée d'un enfant du foyer ou de l'un des parents. La réduction temporaire des capacités physiques doit être significative
- Séparation, divorce, incarcération
- Famille recomposée, si chaque membre du couple est parent et si la famille recomposée a, au total, au minimum 4 enfants de moins de 16 ans
- Accompagnement d'un monoparent vers l'insertion

### ➤ **Coût**

La CAF apporte un soutien financier aux associations agréées qui permet de réduire le montant de la participation financière demandé à la famille.

Le montant de la participation horaire est calculé en fonction du Quotient Familial (QF)

La participation minimale est de 0,15 centimes pour un QF de 150 €

La participation maximale est de 12,67 € pour un QF supérieur à 1 201 €

Le détail de l'échelle des 30 barèmes de participation horaire est sur **caf.fr**

### ➤ **Info+**

Les associations prennent en charge les demandes d'intervention d'aide à domicile uniquement si les familles n'ont pas d'autres possibilités d'aides (mutuelles...).

### ➤ **Infos aux familles**

Vous pensez répondre aux conditions et vous souhaitez bénéficier d'une aide à domicile. Renseignez-vous auprès de l'association proche de chez vous. Leurs coordonnées sont sur **caf.fr**. Après un diagnostic de votre situation, l'association vous indiquera si vous pouvez bénéficier de l'intervention d'un professionnel à votre domicile. Faites votre demande au plus vite pour ne pas perdre vos droits.

**Tout savoir sur l'aide à domicile sur [caf.fr/59000/offre de service / enfance et jeunesse](http://caf.fr/59000/offre-de-service-jeunesse) et sur [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr)**

## **Transpole - service Itineo**

---

Pratique, itineo vous permet de revenir sur la commune, en horaires décalés ou de sortir en métropole. Ce service itineo est accessible à toute personne titulaire d'une carte Pass Pass et d'un titre de transport valide, sur simple appel avant 18h00, le jour même, au 03.20.40.40.40. Quatre trajets sont proposés vers Verlinghem à 21h30, 22h30, 23h30 et 0h30.

## **Déjections canines**

---



De plus en plus nombreuses sont les plaintes d'habitants ulcérés par la présence de déjections canines sur les trottoirs, les espaces verts et lieux publics de la commune.

Il est donc **rappelé** qu'il est **interdit de laisser divaguer les chiens**, et nous demandons à toutes les personnes promenant leur(s) compagnon(s) à quatre pattes de **faire preuve de civisme** et de **ramasser leurs déjections**.

## Etat civil des années 2013-2014 en chiffres

---

	2013	2014
Naissances	20	26
Mariages	9	6
Décès	8	16

## Partagez vos vacances - Devenez famille de vacances avec le Secours Catholique

---

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le secours catholique :

☎ au 06.45.47.58.80

✉ par mail : [florian.degrutere@secours-catholique.org](mailto:florian.degrutere@secours-catholique.org)

✉ par courrier : 39, rue de la Monnaie - 59000 LILLE



## Calendrier de collecte des déchets ménagers spéciaux (médicaments périmés, piles) et déchets de soins conditionnés en boîtes réglementaires (seringues)



En raison d'un trop faible nombre de personnes qui utilisaient ce service, Métropole Européenne de Lille (anciennement Lille Métropole Communauté Urbaine) a décidé de supprimer cette permanence mensuelle. Vous pouvez toutefois vous rendre dans les communes voisines (ex : Lompret, Pérenchies, Saint-André, Wambrechies,...) afin de continuer à bénéficier de ce service. Le calendrier 2015 est disponible en Mairie.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

### Février

**Du lundi 23 au vendredi 27 février :**  
Centres de Loisirs

### Mars

**Mardi 10 mars :** 4ème soirée du patrimoine - *Patrimoine du Val de Deûle*

**Mercredi 11 mars :** Inventaire et suivi des amphibiens - *Verlin vers l'Autre*

**Samedi 14 mars :** Carnaval des enfants départ vers 10h devant la Mairie / Belote - *Verlinghem Foot*

**Samedi 21 mars :** Portes ouvertes - *Ecole Sainte-Marie* / Nettoyage des fossés départ 14h30 devant la Mairie - *Municipalité*

**Dimanche 22 mars :** 1<sup>er</sup> tour des élections départementales 8h-18h / Rencontre inter-clubs - *Judo Club de Verlinghem*

**Vendredi 27 mars :** Opération pizza - *APE Gutenberg*

**Dimanche 29 mars :** 2<sup>nd</sup> tour des élections départementales 8h-18h / Parcours du cœur - *Jogging des Fraises et Verlin vers l'Autre*

### Avril

**Lundi 6 avril :** Chasse aux œufs - *Base de loisirs Pérenchies-Verlinghem*

**Samedi 11 avril :** Soirée dansante - *Ecole Gutenberg*

**Dimanche 12 avril :** Petits pains des papas - *APE Gutenberg* / 67<sup>ème</sup> anniversaire de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Catholiques

**Mercredi 15 avril :** Dépôt bourse aux vêtements - *Association des Familles de Verlinghem*

**Vendredi 17 avril :** Bourse aux vêtements - *Association des Familles de Verlinghem* / Soirée loto - *APEL Sainte-Marie*

**Samedi 18 avril :** Bourse aux vêtements - *Association des Familles de Verlinghem* / Concours de belote - *Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Catholiques*

**Vendredi 24 avril :** Ciné croq' - *Judo Club de Verlinghem*

**Du lundi 27 au jeudi 30 avril :** Centres de loisirs

### Mai

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai :** Jogging des Bradeux à 10h - *Jogging des Fraises* / Braderie de 8h à 12h centre du village - *Municipalité* / Grand Prix Cycliste de la Braderie vers 14h - *Club Cycliste Verlinghemmois*

**Dimanche 3 mai :** Remise des Médailles d'Honneur et Diplômes du Travail + Don du Sang - *Municipalité*

**Vendredi 8 mai :** Cérémonie armistice 1945

**Mercredi 13 mai :** Fête des familles - *Association des Familles de Verlinghem*

**Jedi 21 mai :** Entraînement collectif - *Jogging des Fraises*

**Lundi 25 mai :** Jogging des Fraises

**Vendredi 29 mai :** Exposition arts plastiques - *Ecole Gutenberg* / Fête des voisins

**Samedi 30 mai :** Fête des Mères à 11h - *Municipalité* / Exposition arts plastiques + Portes ouvertes - *Ecole Gutenberg* / Marché de printemps - *APEL Sainte-Marie*

**Dimanche 31 mai :** Tournoi U11-U13 - *Verlinghem Foot*

## Etat civil

---

### Naissances :

Solène **ERRERA** (22/10/2014)  
Léna **STANOJEV** (29/10/2014)  
Lexie **VAN MULLEM** (04/11/2014)  
Jules **LE GAL** (28/11/2014)  
Axelle **FERNANDES** (08/12/2014)  
Hector **BLANQUART** (10/12/2014)  
Gabrielle **MARIAGE GALLAND** (18/12/2014)  
Arthur **MAGNE** (22/12/2014)  
Manon **SANGUINE** (28/01/2015)

### Décès :

Marie-José **WATTRELOS** née **CAUCHE** (13/10/2014)  
André **GOBEYN** (31/10/2014)  
Alain **HALISCH** (23/11/2014)  
Jeanne **THEVE** née **TURBE** (25/01/2015)

⇒ *Ce bulletin a été distribué dans votre boîte aux lettres par un membre du Conseil Municipal.*

I.P.N.S  
Vu, le Maire



### Mairie de Verlinghem

B.P. 209

59832 VERLINGHEM CEDEX

Tél : 03.20.08.81.36 Fax : 03.20.08.73.81

E-mail : [mairie@verlinghem.fr](mailto:mairie@verlinghem.fr)

[www.verlinghem.fr](http://www.verlinghem.fr)